



Tuyau d'évacuation du voisin dans notre immeuble

Par **zegelef**, le **02/04/2011** à **19:36**

Bonjour,

Nous avons acheté un bien en 2009 et avons commencé les travaux il y a un an. Nous avons découvert que les évacuations wc du voisin traversaient une des pièces d'habitation. Nous l'avons consulté à ce sujet, lui demandant de trouver une autre solution. Sa réponse : Nous sommes tenus de faire nous-même les travaux de modification puisque nous avons acheté la maison en l'état.

L'acte notarié ne stipule aucune servitude ni droit de passage. La maison a été vide pendant une dizaine d'année et nous soupçonnons les voisins d'avoir effectué ces travaux sans autorisation.

Merci de vos avis et réponses.

Cordialement

Zegelef

Par **HUDEJU**, le **02/04/2011** à **20:52**

Bonsoir

Le plus simple est de supprimer cette évacuation ou de la boucher et vous allez voir sa réaction qui ne va pas se faire attendre .